

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 4

Artikel: Un cadeau de fin d'année : la terre que j'aime
Autor: Vallotton, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Terre que j'aime

de Benjamin Valloton

vient de paraître aux Editions Spes
Lausanne

François Bernioz, paysan dans l'âme, contraint par l'âge à la retraite, raconte sa longue vie au cœur de son village... Tel est le sujet de *La Terre que j'aime*.

Bernioz s'exprime dans la langue qu'on parle chez nous, à la campagne, familière et colorée.

On connaît la manière de Valloton, le don qu'il a de créer des types inoubliables, de passer avec aisance de l'humour à l'émotion. Une fois de plus, il sait faire rire et sait toucher les cœurs sans perdre de vue la volonté qu'il a de nous révéler, en profondeur, la vie du paysan, celle d'hier et celle d'aujourd'hui — après le cheval et la faux, le tracteur et la faucheuse — après le paysan seul, face à la terre, le paysan-mécanicien ; le choc, souvent, de deux générations... Tout cela décrit avec une précision telle dans le détail qu'on la sent puisée à la source.

Mais rien de didactique. Tout est humain, vivant, concret : une ferme et ses trois générations. Autour, le jeu des saisons, la vie du village, les démêlés de Jotterand et de sa belle-fille, les propos cocasses du domestique Charoton. Et la vaillance souriante d'Emma Bornioz, noble figure de chez nous.

Benjamin Valloton restera dans la mémoire de notre pays comme le père de « Potterat », mais certainement aussi comme l'auteur de *La Terre que j'aime*, histoire et poème du paysan, ce conservateur des vertus d'un peuple, d'une race.

Résultats du concours de novembre

Peu de grilles, cette fois-ci, conformes à la grille originale. Huit lauréats seulement n'ont pas commis d'erreur.

Ce « jeu » était-il singulièrement difficile ? Il semble ! En tout cas, deux définitions ont dérouté le flair habituel de nos « mots-croisés ».

A *Ensemble dont le plus dur est passé* (12/1 horizontal), la plupart des concurrents ont mis « Durée », « Gelée », « Cuvée », « Entrée » et « Année ».

Evidemment, « Année » : ensemble dont dix mois sur douze sont passés, comme le souligne Mme B. Jaccard-Hofstetter, paraissait le mieux répondre à la définition... Mais c'était ne pas compter avec l'« esprit subtil » de notre ami Elophe qui, lui, a songé à quelque « passe-vite » ou passoire et a mis : *Purée*.

Une autre définition a fatigué bien des méninges, celle du 12/2 horizontal : *tiennent assez bien la bise*. Il s'agissait de *tisons* et non de... *vison*, la fourrure que, sans doute, Madame désire pour « hiverner »... A part cela, quelques « recenser » pour *récolter* !

Voici, au reste, la liste des huit lauréats ayant répondu juste :

M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.

M. E. Becker, Lausanne.

Mme Stampfli, Lausanne.

M. Henri Nicolier, Nyon.

Mme François Croset, Gryon.

Mme E. Bonifas, Leysin.

Mme J. Bezzola, Lausanne.

Mme M. Laurent, Payerne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 31 décembre 1958, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.